

NOM DE LA STRUCTURE :

ADRESSE :

CODE POSTAL :

VILLE :

NUMERO DE TELEPHONE :

ADRESSE MAIL :

DATE SOUHAITEE :

CRENEAU HORAIRE :

NOMBRE D'ENFANTS :

NOMBRE D'ACCOMPAGNANTS :

MODE DE PAIEMENT* : espèces / chèques / cartes bancaires / bon administratif

*(rayer les mentions inutiles)

REGLEMENT

- ① L'accès à l'établissement n'est possible qu'après avoir réservé par écrit (ou mail) et après avoir reçu une réponse de l'Espace Nautique.
- ② Le centre aéré entrera par le vestiaire collectif. Un arrêt bus dépose minute est prévu à cet effet. Pour entrer à l'Espace Nautique vous devrez vous annoncer à l'interphone. Le piscinier prendra en charge le groupe et le conduira dans les vestiaires pour le déshabillage. **Prévoir en conséquence des pièces de 1€ ou des jetons de caddie.** Le responsable veillera au bon ordre, au calme et à la propreté. Le responsable du groupe sera invité à faire le règlement en caisse.
- ③ Chaque moniteur sera dans l'eau et responsable d'un groupe d'enfants qui n'excèdera pas :
 - 8 enfants pour les plus de 6 ans, maximum 40 enfants dans l'eau,
 - 5 enfants de moins de 6 ans, maximum 20 enfants dans l'eau,
 - 2 enfants de moins de 4 ans, maximum 20 enfants dans l'eau, en pataugeoire 5 enfants de 3 à 6 ans,
 - 1 enfant de moins de 3 ans, maximum 20 enfants dans l'eau
- ④ **Slip de bain et bonnet de préférence de couleur identique obligatoires. Dans le cas où les enfants ou accompagnateurs ne seraient pas équipés de bonnets de bain, ces derniers seront facturés 1,50€pièce.**

A L'ATTENTION DU RESPONSABLE DU GROUPE :

Vous allez vous baigner avec un groupe dont vous êtes responsable. Vous devez lire et appliquer scrupuleusement ce règlement:

- ① **Slip de bain et bonnet obligatoires**
- ② **Chaque personne prendra une douche avant la baignade**
- ③ A l'arrivée sur le bord du bassin, le responsable se présentera au maître nageur qui le renseignera et lui donnera les consignes de sécurité. Les accompagnants devront être obligatoirement en tenue de bain
- ④ Les maîtres-nageurs, aideront les responsables à tester les enfants afin de constituer des groupes de nageurs et de non nageurs. Du matériel (brassards, bouées) sera mis à leur disposition.
Le moniteur veillera à ce que le groupe ne gêne pas les autres utilisateurs.
- ⑤ Les enfants seront regroupés et comptés pour permettre au groupe d'évacuer les bassins dans de bonnes conditions et ils rejoindront les vestiaires collectifs. Le responsable du groupe signalera sa sortie au piscinier.
- ⑥ L'équipe des Maîtres-Nageurs Sauveteurs de l'Espace Nautique Jean Vauchère assurera la sécurité aquatique générale, vous resterez dans tous les cas et en permanence responsable de l'ensemble du groupe tant au niveau de la sécurité que de la discipline.

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement ci-dessus :

Date :

Nom :

Signature